

Nourrissez le p'tit dernier !

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES
Votre guide informatif à conserver !



*Ce qui vient de la terre
retourne à la terre !*

Mirabel emboîte le pas, elle met ses poubelles au régime avec l'arrivée du p'tit dernier !

La collecte des matières organiques représente un beau défi pour la Ville de Mirabel. C'est le moment d'opter pour une gestion responsable des matières résiduelles produites sur l'un des plus grands territoires municipaux du Québec.

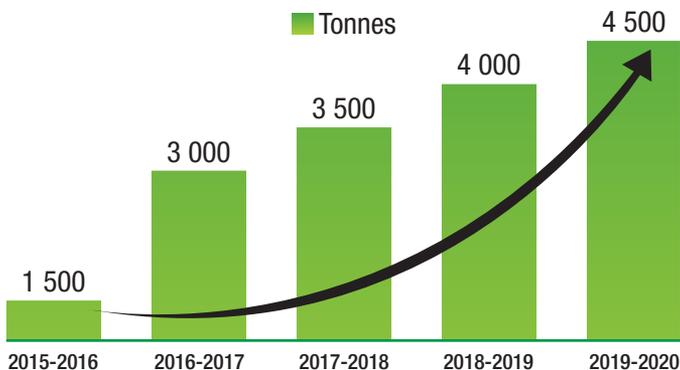
Le caractère rural de la ville, où l'agriculture est depuis toujours une des activités principales, amène à considérer le fait que nous pouvons localement faire une différence par le compostage des matières organiques. C'est l'occasion de produire un compost de qualité pour soutenir les terres. Ce qui vient de la terre retourne à la terre ! C'est aussi avec cette vision que la Ville de Mirabel a décidé de relever le défi et d'implanter la collecte des matières organiques à travers son territoire diversifié et en pleine croissance, et de montrer l'exemple.

Votre participation est donc importante et chaque geste compte ! Chaque poignée de matières organiques fait une différence dans vos poubelles, mais aussi dans l'immense poubelle qu'est le site d'enfouissement.

« Vert » de nouveaux objectifs !

La Ville de Mirabel prévoit une augmentation réaliste des quantités ou tonnes de matières organiques qui seront valorisées en compost au fil des ans d'ici 2020.

Projection des tonnes de matières organiques collectées d'ici 5 ans grâce aux citoyens



**4 500 TONNES, C'EST LE POIDS DU CONTENU
DE PRÈS DE 750 CAMIONS À DÉCHETS !!!**

Pourquoi implanter la 3^e voie ?

Voilà de bonnes raisons !

Les « parce que » :

- Compte tenu des obligations gouvernementales, l'implantation doit débiter afin de rencontrer l'objectif fondamental de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles : bannir l'enfouissement des matières organiques en 2020, et les valoriser afin que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime. Eh oui, même une pelure de banane ne pourra être jetée à la poubelle !
- Il faut poursuivre le 1^{er} principe de cette Politique, les **3RV** : **R**éduction à la source, le **R**éemploi, le **R**ecyclage et la **V**alorisation des matières résiduelles (par le compostage!)... et en dernier recours l'élimination.
- Près de **300 municipalités** feront la collecte des matières organiques au Québec en 2015, dont la Ville de Mirabel !
- Près de **50 %** de nos déchets générés à la maison sont compostables.
- Ce qui vient de la terre retourne à la terre! Les **tonnes** de déchets générés peuvent être valorisées un engrais naturel, le compost, et utilisées localement pour enrichir la terre, plutôt qu'être enfouies.
- Enfouir ses déchets est une solution **non durable**, puisque les sites d'enfouissement arrivent à pleine capacité.
- L'enfouissement présente des **risques de contamination** de notre environnement (pollution de l'air, de l'eau et nuisances visuelles et sonores).
- **20 %** des émissions de méthane au Canada proviennent des lieux d'enfouissement, selon Environnement Canada. Ce puissant gaz à effet de serre participe au dérèglement mondial du climat, notamment en accentuant le réchauffement ou le refroidissement, selon les régions.



↓ **Enfouissement** ↓



↑ **Valorisation** ↑

Liste des matières **acceptées** et des matières **refusées** dans le p'tit dernier!

MATIÈRES ACCEPTÉES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (cuits ou crus)

- ✓ Fruits et légumes (noyaux, pelures)
- ✓ Restants de table
- ✓ Café (grains, marc, filtres) et thé
- ✓ Viandes et os, poissons, fruits de mer et leur coquille
- ✓ Céréales, pains, pâtes, grains
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Noix et écaillés, coquilles d'œufs
- ✓ Autres : farine, sucre, sauce, nourriture pour animaux, etc.

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- ✓ Essuie-tout, papiers mouchoirs, serviettes de table
- ✓ Verres ou assiettes de carton, boîtes de pizza, etc.

RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes, chaume, rognures de gazon
- ✓ Plante, terreau de rempotage
- ✓ Résidus de bois (copeaux, bran de scie, petites branches d'un diamètre maximal de 1 cm et d'une longueur maximale de 60 cm)

MATIÈRES REFUSÉES

- ✗ Matières recyclables : papier/carton, plastique, verre, métal
- ✗ Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- ✗ Résidus domestiques dangereux (RDD) : huiles, peintures, solvants, pesticides et engrais, essence, bois traité, peint ou teint, piles
- ✗ Produits sanitaires et couches
- ✗ Produits cirés (soie dentaire, cure-oreilles, carton ciré, chandelles)
- ✗ Litière d'animaux
- ✗ Cendres et mégots de cigarette
- ✗ Charpie de sècheuse, contenu des sacs d'aspirateur
- ✗ Médicaments et déchets biomédicaux
- ✗ Grosses branches (d'un diamètre de plus de 1 cm et d'une longueur de plus de 60 cm)
- ✗ Textile (même organique)
- ✗ Matières composites telles que les contenants Tetra Pak (carton à l'extérieur et aluminium à l'intérieur)
- ✗ Animaux morts

Le compostage et le principe des P-R-O-P-R-E-S

« OH LES ODEURS ! » On les redoute ! Adoptez le principe des P-R-O-P-R-E-S et vous éviterez les émanations de votre bac roulant brun. D'ailleurs, comme il s'agit d'un transfert des matières compostables vers le bac brun, il ne devrait pas y avoir plus d'odeurs qu'il y en avait dans le bac noir ! Ce n'est qu'une question d'habitude... mais voici quelques trucs !



P Papier journal : utilisez-le pour faire des papillotes avec vos résidus, comme le faisaient nos grands-parents, ou bien comme fond de bac. Congelez les papillotes de viandes, poissons, os, etc., et les sortir le jour de collecte pour éviter les odeurs et les insectes.

R Résidus verts secs : faites sécher les rognures de gazon et les feuilles mortes, et déposez-en une partie dans le bac roulant brun afin d'éviter l'humidité et le dégagement de gaz nauséabonds comme l'ammoniaque.

O Ombre : à l'abri du soleil, le bac est au frais plus longtemps et le risque d'odeurs diminue.

P Principe de la lasagne : déposez les matières organiques en alternance avec des résidus verts secs ou du papier journal pour amoindrir les émanations qui pourraient s'en échapper.

R Rinçage du bac : tout comme pour les autres bacs, un rinçage régulier est préférable, avec une solution d'eau et de vinaigre ou avec un savon doux biodégradable.

E Évitez les liquides : ceci afin de minimiser le détrempage des résidus, de garder le bac plus propre et d'empêcher que les matières gèlent et collent aux parois durant l'hiver.

S Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude à l'intérieur du bac : répétée à l'occasion, cette précaution vous permettra de réduire les odeurs.

RAPPELEZ-VOUS QUE :

Il est préférable de sortir le bac roulant brun à toutes les collectes au bord de la rue, et ce, même s'il n'est pas rempli! Vous éviterez ainsi les désagréments.

Si la collecte est un défi pour vous, sachez qu'il en est un aussi pour nous! Mais à bien penser, il ne s'agit qu'un transfert de bac. Eh oui, les résidus organiques sont transférés du bac noir au bac brun.

AUCUN sac de plastique, quelle que soit sa propriété n'est accepté! Toutefois, il peut servir de sac de transfert des matières au bac brun, mais il doit être jeté dans le bac noir une fois vide.

Les sacs de papier ne sont pas obligatoires. Tout résidu organique peut être déposé en vrac dans le mini-bac de cuisine et dans le bac brun.

Laissez-vous du temps pour vous habituer. La collecte sélective (recyclage) est désormais ancrée dans vos habitudes de vie avec succès. Commencez par trier ce qui est le plus facile pour vous.

Si désiré, des sacs de papier grand format sont disponibles et peuvent être mis dans le bac brun pour plus de propreté. On les retrouve dans divers magasins, dont les quincailleries.

Soyez fier de vous!
Chaque poignée de matières organiques déposée dans le bac brun est un geste concret pour la sauvegarde de notre environnement, et ce, pour les générations actuelles et futures!

Les rognures de gazon sont interdites dans le bac à déchets. Elles peuvent être mises dans le bac roulant brun ou bien laissées sur place après la coupe. Cette pratique écologique, l'herbicyclage, améliore votre pelouse, puisqu'il s'agit d'un fertilisant naturel qui accroît la résistance à la sécheresse par la forte teneur en eau de ses résidus!

Créez l'habitude :
en préparant vos repas, accumulez vos résidus organiques sur une couche d'essuie-tout/papier journal ou sur une planche à découper et disposez-les enveloppés ou non!

Sachez que vous pouvez mettre en tout temps les surplus de **résidus verts** dans un autre contenant avec inscription d'un **grand V sur le devant** pour « résidus verts » ou dans des sacs de papier. Le camion de collecte les ramassera en même temps que le contenu de votre bac roulant brun.



Source : Ville de Gatineau, 2015

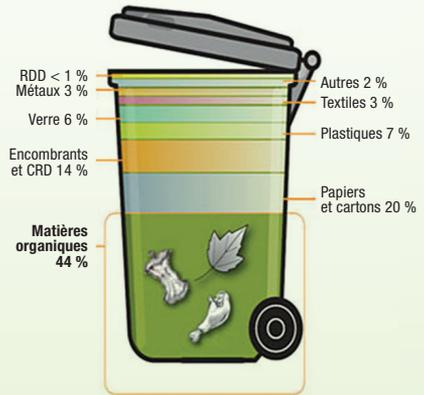
Rappel pour les résidus verts : rognures de gazon, petites branches, copeaux de bois, terreau de rempotage, résidus végétaux de jardins ou plates-bandes, feuilles mortes, etc.

Les 5 questions les plus posées

1 **MAIS OÙ S'EN VONT LES MATIÈRES ORGANIQUES ET QU'EST-CE QU'ON EN FAIT ?**
Elles sont acheminées dans un centre de compostage situé à Brownsburg-Chattam dans les Laurentides. Elles y sont transformées en compost. Ce produit utile pourra servir comme amendement de sol pour les agriculteurs, pour les parcs, plates-bandes ou potagers. La Ville évaluera aussi la possibilité d'en fournir aux citoyens.

2 **DOIS-JE PAYER POUR LE BAC ROULANT BRUN ET À QUI APPARTIEN-T-IL ?**
Coût : Le bac roulant brun est offert gratuitement par la Ville comme cadeau de départ en 2015.
À qui : Il demeure la propriété de la Ville, mais il est de votre responsabilité de l'entretenir.
Perte, vol et dommage : Veuillez nous en informer, il sera réparé ou un autre vous sera livré.
Déménagement : Laissez le bac sur place pour le prochain occupant, il est lié à l'immeuble.
Nouvelle construction : Veuillez nous en informer et votre adresse sera inscrite sur la liste de distribution.

3 **POURQUOI RÉDUIRE AUX 2 SEMAINES LA COLLECTE DES ORDURES ?**
Parce que près de la moitié des déchets générés à la maison sont des matières compostables. Ainsi, si l'on trie bien à la source les matières recyclables et organiques, il ne reste plus beaucoup de déchets dans nos poubelles. Cette image de Recyc-Québec illustre bien ces dires.



Composition des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec (sans les boues)
Source : Recyc-Québec 2008

4 **POURQUOI LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS, MÊME S'ILS SONT COMPOSTABLES, BIODÉGRADABLES OU OXO-BIODÉGRADABLES ?**
Compte tenu de la ressemblance, il devient impossible de distinguer les sacs de bioplastique des sacs de plastique.

Le **temps de décomposition** de ces articles est beaucoup plus long que la durée du processus en général. Ainsi, il peut rester des filaments et morceaux de plastique éparpillés qui contaminent le produit fini. La qualité du compost produit en est alors diminuée.

Les sacs de papier sont faits uniquement de fibres végétales. Ils se décomposent à 100 % et aussi plus rapidement que les fibres de bioplastique (compostables, biodégradables et oxo-biodégradables).

5 **JE NE VEUX RIEN SAVOIR, REPRENEZ VOTRE BAC ROULANT BRUN !**
Le p'tit dernier est là pour rester ! Il ne s'agit plus d'un choix : la collecte des matières organiques est maintenant obligatoire et votre participation est importante. Vous devez conserver le bac roulant brun qui est lié à l'immeuble, soit à l'adresse civique et il ne sera pas enlevé. Laissez-vous donc le temps de vous habituer et commencez à trier les matières qui sont les plus faciles pour vous.



Ligne d'information
INFO-COLLECTE
pour les matières organiques :
450 475-2008, poste 2233

Pour connaître
en détail la fréquence et les
jours des collectes pour
les 3 bacs, consultez votre
calendrier de collecte des
matières résiduelles.

Surveillez nos capsules
environnement dans le
« Mirabel vous informe »
qui sera inséré dans
votre Publisac!

